

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021**

**C.M. 21.09**

**Date de convocation :** 17 septembre 2021  
**Date d'affichage :** 17 septembre 2021  
**Compte-rendu succinct :** 28 septembre 2021

**Nombre de Conseillers :**  
**En exercice :** 35  
**Présents :** 28  
**Votants :** 35

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-quatre septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

**ETAIENT PRESENTS :** M. LE LAY-FELZINE – MME VERTENEUILLE – M. BEKKOUCHE (DEPART A 21H20) - MME DENIS - M. VILLALBA-MOLERO - MME EUDE – M. AUMARD – MME SIMONOT - MM. MORENCY - OLIVEIRA - AHOANSOU - GUEGUEN - MME JACQUEMART - MM. PROST - MARTINVILLE - MME MAZZOLENI – M. EUDE - MMES MONDIERE - SOLTY – M. CORNAND – MME GARULT – MM. LEBON – MENDY - CARVALHO – MME JANIAUD-VERGNAUD – M. BOUCHET - MMES KLEIN-POUCHOL - LAAGUID

**ETAIENT REPRESENTES :** M. BEKKOUCHE (POUVOIR M. VILLALBA-MOLERO A PARTIR DE 21H20) - MME NEMO (POUVOIR M. OLIVEIRA) - MME LINDAYE (POUVOIR M. VILLALBA-MOLERO) – MME OUBOYA (POUVOIR MME DENIS) - MME LAMRI (POUVOIR M. CORNAND) – M. MOHAMED (POUVOIR M. PROST) - MME BAKIR (POUVOIR M. AHOANSOU) - MME PHIENBOUPHA (POUVOIR M. CARVALHO)

**SECRETAIRE :** M. BOUCHET

\*\*\*\*\*

Monsieur LE LAY-FELZINE procède à l'installation de Madame Amandine JANIAUD-VERGNAUD et de Monsieur Claude BOUCHET en tant que Conseillers Municipaux.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2021.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 21-06-15 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU PROFIT DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL POUR SA COMPOSANTE L'INSTITUT NATIONAL DU PROFESSORAT DE L'ACADEMIE DE CRETEIL
- 21-06-16 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE AU PROFIT DU CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES (23 AU 28 AOUT 2021)
- 21-07-17 – EXTENSION DE LA REGIE DE RECETTES – VENTE DE TICKETS D'ACCES A L'ÎLE DE LOISIRS DE VAIRES/TORCY DESTINES AUX TORCEENS
- 21-07-18 – CONVENTION D'UTILISATION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET L'IDLVT
- 21-07-19 – PRIX DE VENTE DES BILLETS D'ENTREE AU POLE BAIGNADE
- 21-08-20 – REFORME DE VEHICULE
- 21-08-21 - REFORME DE VEHICULE
- 21-08-22 - REFORME DE MATERIEL
- 21-08-23 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE AU PROFIT DU CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES (23 AU 28 OCTOBRE 2021)

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

ADMINISTRATION GENERALE

**21-09-01 – ELECTION D’UN ADJOINT AU MAIRE**

Le Conseil municipal a procédé à l’élection d’un Adjoint au Maire.

Le résultat des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	35
- A déduire bulletins blancs	3
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	32
- Majorité absolue	18

M. OLIVEIRA a obtenu 32 voix.

M. OLIVEIRA ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés a été élu et immédiatement installé.

\*\*\*\*\*

**21-09-02 – ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES AU SCRUTIN DE LISTE.**

Le Conseil municipal a procédé à l’élection des Conseillers Municipaux Délégués.

Le résultat des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	35
- A déduire bulletins blancs et nuls	2 bulletins blancs et 2 bulletins nuls
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	31
- Majorité absolue	18

La liste composée comme suit :

- Monsieur Virgile AHOUANSOU
- Monsieur Michel GUEGUEN
- Madame Marie-Bénédicte JACQUEMART
- Monsieur Emmanuel PROST
- Madame Henriette LINDAYE
- Monsieur Jérémy MARTINVILLE
- Madame Céline MAZZOLENI

a obtenu 31 voix.

La liste, composée des membres susnommés, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés a été élue et immédiatement installée.

\*\*\*\*\*

**21-09-03 - DELEGATIONS DE FONCTIONS DONNEES PAR LE MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES DANS LE CADRE DE L’ARTICLE L 2122-18 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte des délégations de fonctions données par le Maire aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux Délégués, comme suit :

**Adjoints au Maire**

Mme Nicole VERTENEUILLE	1 <sup>ère</sup> Adjointe	Chargée des Finances, du Numérique et de la Commande publique
M. Ouassini BEKKOUCHE	2 <sup>ème</sup> Adjoint	Chargé des Bâtiments communaux et des Energies renouvelables
Mme Annie DENIS	3 <sup>ème</sup> Adjointe	Chargée de l’Education et de l’Enfance
M. Florent VILLALBA-MOLERO	4 <sup>ème</sup> Adjoint	Chargé de la Vie associative et du Patrimoine
Mme Marie-Luce NEMO	5 <sup>ème</sup> Adjointe	Chargée des Politiques sociales, de la Solidarité et de l’Habitat
M. Philippe AUMARD	6 <sup>ème</sup> Adjoint	Délégué de la Culture, de l’Animation socioculturelle et du Commerce
Mme Brigitte EUDE	7 <sup>ème</sup> Adjointe	Chargée des Sports
M. Eric MORENCY	8 <sup>ème</sup> Adjoint	Chargé de l’Environnement et des Mobilités
Mme Elyane SIMONOT	9 <sup>ème</sup> Adjointe	Chargée à la Petite Enfance
M. Roméo OLIVEIRA	10 <sup>ème</sup> Adjoint	Chargé de la Voirie, des Rétrocessions et de l’Agriculture urbaine

## Conseillers Municipaux Délégués

M. Virgile AHOANSOU	Conseiller Municipal Délégué à la Jeunesse et à la Politique de la Ville
M. Michel GUEGUEN	Conseiller Municipal Délégué aux Seniors et aux Relations intergénérationnelles et à la Propreté urbaine
Mme Marie-Bénédicte JACQUEMART	Conseillère Municipale Déléguée à la Démocratie participative
M. Emmanuel PROST	Conseiller Municipal Délégué à la Communication et à l'Accueil des nouveaux habitants
Mme Henriette LINDAYE	Conseillère Municipale Déléguée à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle
M. Jérémie MARTINVILLE	Conseiller Municipal Délégué à l'Innovation et aux Nouvelles technologies
Mme Céline MAZZOLENI	Conseillère Municipale Déléguée à la Santé

### \*\*\*\*\* **21-09-04 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DE LA VILLE DURABLE.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Aménagement de la Ville durable, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- M. BEKKOUCHE
- M. GUEGUEN
- M. MORENCY
- M. OLIVEIRA
- Mme MONDIERE
- M. VILLALBA-MOLERO
- M. MOHAMED
- M. EUDE
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

### \*\*\*\*\* **21-09-05 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SANTE, EMPLOI, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Santé, Emploi, Habitat et Politique de la Ville, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Mme NEMO
- M. AHOANSOU
- Mme MAZZOLENI
- Mme LINDAYE
- Mme OUBOUYA
- Mme GARAULT
- M. GUEGUEN
- Mme BAKIR
- Mme KLEIN-POUCHOL
- Mme LAAGUID

### \*\*\*\*\* **21-09-06 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : M. LE LAY-FELZINE

Titulaires	Suppléants
- M. Ouassini BEKKOUCHE	- M. Virgile AHOANSOU
- M. Michel GUEGUEN	- M. Eric MORENCY
- Mme Nicole VERTENEUILLE	- Mme Céline MAZZOLENI
- M. Roméo OLIVEIRA	- M. René CORNAND
- Mme Marie-Luce NEMO	- M. Emmanuel PROST

### \*\*\*\*\* **21-09-07 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour siéger au sein de la Commission Permanente de Délégation de Service Public chargée de la totalité des procédures de délégation de service public que la Collectivité mettra en œuvre jusqu'à la fin du présent mandat.

Titulaires	Suppléants
- M. Florent VILLALBA-MOLERO	- M. Roméo OLIVEIRA
- Mme Annie DENIS	- M. René CORNAND
- M. Philippe AUMARD	- Mme Marie-Luce NEMO
- Mme Nicole VERTENEUILLE	- M. Gérard EUDE
- Mme Anick SOLTY	- Mme Brigitte EUDE

\*\*\*\*\*

**21-09-08 - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE TECHNIQUE (C.T.).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membres du Comité Technique :

**Titulaires**

- M. Guillaume LE LAY-FELZINE
- Mme Nicole VERTENEUILLE
- Mme Anick SOLTY
- Mme Elyane SIMONOT
- M. Michel GUEGUEN
- M. Roméo OLIVEIRA

**Suppléants**

- Mme Marie-Luce NEMO
- Mme Henriette LINDAYE
- Mme Brigitte EUDE
- M. Peupedje MENDY
- Mme Annie DENIS
- M. René CORNAND

\*\*\*\*\*

**21-09-09 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

- M. LE LAY-FELZINE
- Mme NEMO
- Mme LAMRI
- Mme LINDAYE
- M. GUEGUEN
- M. EUDE

\*\*\*\*\*

**21-09-10 - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ECOLE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal

	Titulaires	Suppléants
Groupe scolaire Julie Daubié	- Mme DENIS	- Mme LAMRI
Groupe scolaire Le Clos	- Mme EUDE	- Mme SOLTY
Groupe scolaire Bel Air	- Mme DENIS	- M. MORENCY
Groupe scolaire CVE	- M. BEKKOUCHE	- Mme OUBOUYA
Groupe scolaire Les Gradins	- M. LE LAY-FELZINE	- M. LEBON
Groupe scolaire Beauregard	- M. MENDY	- M. CORNAND
Groupe scolaire Victor Hugo	- M. MARTINVILLE	- M. LEBON
Groupe scolaire Georges Brassens	- Mme VERTENEUILLE	- Mme JACQUEMART
Groupe scolaire Jean Zay	- Mme SIMONOT	- Mme LAMRI
Groupe scolaire Louise Michel	- Mme LINDAYE	- Mme MONDIERE

\*\*\*\*\*

**21-09-11 - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CENTRES DE PEDAGOGIE ET DE READAPTATION POUR HANDICAPES (C.P.R.H.).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogies et de Réadaptation pour Handicapés,

Titulaires	Suppléants
Mme LAMRI	M. OLIVEIRA
M. VILLALBA-MOLERO	M. MENDY
M. LEBON	MME EUDE
M. AUMARD	MME MONDIERE

\*\*\*\*\*

## CULTURE

### **21-09-12 – TARIFICATION DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2021/2022.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- maintient les tarifs des spectacles de la saison culturelle 2021/2022 :
 

Tarif A « Tête d'affiche »	<b>22 €</b> plein tarif – <b>16 €</b> tarif réduit
Tarif B « normal » :	<b>13 €</b> plein tarif – <b>9 €</b> tarif réduit
Tarif C « jeune public, scolaires et assimilés »	<b>4 €</b> tarif unique
Tarif E « concerts de professeurs-artistes des conservatoires coréalisés avec la CA-PVM » :	<b>6 €</b> plein tarif – <b>4 €</b> tarif réduit
- fixe les tarifs appliqués aux spectacles coréalisés avec la Ferme du Buisson conformément à la grille tarifaire appliqué en 2021/2022 par la Ferme du Buisson :
 

Tarif D	<b>18 €</b> plein tarif – <b>14 €</b> tarif réduit
	<b>10 €</b> tarif Buissonnier
	<b>5 €</b> tarif étudiants
	<b>4 €</b> tarif enfants (-12 ans)
- maintient les tarifs des ateliers et stages pour la saison culturelle 2021/2022, ainsi que la liste des bénéficiaires des tarifs réduits et de l'application du principe de « tarifs préférentiels » :

#### **Ateliers et stages :**

Tarif N°1 : **10€**

Tarif N°2 : **5€**

#### **Bénéficiaires tarifs réduits :**

Jeunes –26 ans ; Etudiants ; Familles nombreuses ; Demandeurs d'emploi ; Retraités ; Groupe de + 5 adhérents d'association ; Adhérents des associations Les Amis du Château des Charmettes, Comité des Fêtes.

#### **Application du principe de « tarifs préférentiels » via des relais/structures :**

Tarif A : **5€**

Tarif B : **2€**

\*\*\*\*\*

## **DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

### **21-09-13 – BUDGET VILLE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2021 selon les éléments annexés à la présente délibération et équilibrés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
011	18 198,00		
67	7 558,00		
022	7 908,00		
73		9 242,00	
77		24 422,00	
Total	33 664,00 €	33 664,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
13		1 313 661,00	
16		-918 340,00	
20	- 3 300,00		
21	356 621,00		
Opération 103	42 000		
Total :	395 321,00 €	395 321,00 €	

\*\*\*\*\*

**21-09-14 – TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES - LIMITATION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, pour tous les immeubles à usage d'habitation.

\*\*\*\*\*

**21-09-15 – DELEGATION DONNEE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – MODIFICATION DU MONTANT MAXIMAL DES LIGNES DE TRESORERIE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 8 millions d'euros et de modifier en conséquence l'alinéa 20 de la délibération du 25 mai 2020 précitée et précise que les autres alinéas de la délibération du 25 mai 2020 restent inchangés.

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES**

**21-09-16 – CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS D'ARRETS DE BUS – RUE DE CHEVRE A TORCY.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de participation financière de la Communauté d'Agglomération de Paris- Vallée de la Marne pour les travaux d'aménagement de deux points d'arrêts de bus – Rue de Chèvre à Torcy et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DE L'URBANISME**

**21-09-17 - CESSION EPAMARNE / COMMUNE DE TORCY DE PLUSIEURS PARCELLES EN VUE DE LA CLOTURE DE LA ZAC CHAMPS-NOISIEL-TORCY**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir les parcelles AB 186, AB 238, AC 9, AC 10, AC 87, AC 147, AC 215 et AE 176 à l'euro symbolique permettant la clôture de la ZAC CNT et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ces acquisitions, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30 le vingt-quatre septembre deux mille vingt-et-un.

---

Le Maire  
Guillaume LE LAY-FELZINE

